

3.9 Parité hommes-femmes

L'emploi poursuit sa féminisation. Dans les années 1990, l'emploi des femmes a été surtout tiré par le développement des métiers déjà féminisés. Entre 1999 et 2007 en revanche, il s'accroît dans la majorité des métiers, quelle que soit la part des femmes. Avec des diplômes plus élevés, les femmes investissent davantage les postes à responsabilités, particulièrement ceux où elles étaient moins représentées : professions libérales, cadres et professions intermédiaires des secteurs public et privé, hors santé et enseignement. Les femmes réalisent même une forte percée à la tête de l'administration publique et des grandes entreprises, comme directeurs administratifs ou techniques : 30 % des cadres d'état-major sont des femmes en 2007, contre 14 % en 1999.

Elles sont cependant toujours plus touchées par le chômage : en 2010, 9,7 % des femmes actives de 15 ans ou plus sont au chômage, contre 9,0 % de leurs homologues masculins. Depuis 2008, le chômage concerne moins les femmes de 15 à 24 ans que les hommes du même âge. En 2010, la tendance s'inverse à nouveau et les jeunes femmes sont un peu plus souvent au chômage que les jeunes hommes. Par ailleurs, les femmes n'ont pas les mêmes conditions d'emploi que les hommes. Par exemple, elles sont plus concernées par le **temps partiel** et le **sous-emploi**.

En 2008, une femme travaillant dans le secteur privé gagne en moyenne 80 % du **saire** annuel moyen **en équivalent-temps plein** d'un homme (pour 20 880 et

26 010 euros). Cet écart de salaire est moins élevé dans le secteur public (87 %). Ces disparités de salaire s'expliquent en partie par des différences de diplôme ou d'expérience, ainsi que par le type d'emplois occupés (secteur d'activité, type de contrat de travail). Cependant, ces différences ne suffisent pas à expliquer la totalité de l'écart de salaire observé entre les hommes et les femmes. L'écart de salaire varie selon la catégorie socioprofessionnelle. Dans le secteur privé, l'écart est beaucoup plus fort pour les cadres, où le rapport baisse à 78 %. De même, dans le secteur public, c'est parmi les cadres que la différence salariale entre hommes et femmes est la plus élevée.

Dans le monde politique, la situation est encore loin de la stricte parité, même si elle tend à s'améliorer. Depuis 2000, des contraintes de parité s'appliquent pour certaines élections. Lors des élections européennes (en France), des élections régionales et des élections municipales pour les communes de plus de 3 500 habitants, les listes doivent être alternativement composées d'hommes et de femmes. Pour les élections législatives, les partis politiques doivent présenter au niveau national autant de candidates que de candidats (à 2 % près), sous peine d'une réduction des subventions. Cette disposition n'a été respectée ni en 2002, ni en 2007, où il y a eu respectivement 39 % et 42 % de femmes parmi les candidats aux législatives. À l'issue des scrutins, respectivement 12 % et 19 % des députés sont des femmes. ■

Définitions

Salaire en équivalent-temps plein (ETP) : calculé en prenant en compte tous les postes de travail des salariés (y compris les postes à temps partiel). Chaque poste est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population totale correspondante.

Temps partiel : temps de travail inférieur à la durée légale du travail ou à la durée conventionnelle si celle-ci est inférieure. Il doit obligatoirement faire l'objet d'un contrat de travail écrit. Le travail à temps partiel peut être mis en place sur l'initiative de l'employeur ou du salarié.

Couple, déciles et rapports interdéciles, revenu salarial, sous-emploi : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « France, portrait social », *Insee Références*, édition 2011.
- « Les professions entre 1999 et 2007 – plus de femmes dans des métiers plus qualifiés », *Insee Première* n° 1376, octobre 2011.
- « L'espérance de vie s'accroît, les inégalités sociales face à la mort demeurent », *Insee Première* n° 1372, octobre 2011.
- « Emploi et salaires », *Insee Références*, édition 2011.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Activité et emploi selon le nombre d'enfants du couple en 2010

en %

	Taux d'activité		Temps complet		Temps partiel	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Sans enfant	78,5	86,3	54,7	76,1	17,7	4,5
Un enfant de moins de trois ans	79,8	97,1	52,7	86,2	18,3	3,2
Deux enfants dont au moins un de moins de trois ans	67,2	97,4	34,4	86,9	27,7	3,8
Trois enfants ou plus dont au moins un de moins de trois ans	42,8	94,9	17,0	79,4	21,6	5,9
Un enfant âgé de trois ans ou plus	84,0	92,8	55,5	85,1	23,3	3,7
Deux enfants âgés de trois ans ou plus	87,5	96,7	53,0	90,4	29,7	2,9
Trois enfants ou plus âgés de trois ans ou plus	73,7	95,0	36,0	85,4	29,9	3,7
Ensemble des couples	79,5	92,4	50,3	83,4	23,4	3,8

Champ : données en moyenne annuelle pour les personnes âgées de 15 à 59 ans (âge courant) vivant en couple en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Emploi.

Distribution du revenu salarial annuel en 2009

en euros courants

Décile	Hommes	Femmes	Ensemble
1 ^{er} décile (D1)	2 398	1 991	2 933
2 ^e décile (D2)	7 003	5 825	8 522
3 ^e décile (D3)	11 839	9 789	14 033
4 ^e décile (D4)	15 046	13 258	16 662
Médiane (D5)	17 297	15 639	18 866
6 ^e décile (D6)	19 611	17 786	21 332
7 ^e décile (D7)	22 478	20 341	24 488
8 ^e décile (D8)	26 569	23 853	29 392
9 ^e décile (D9)	34 406	29 775	39 015
Rapport interdécile (D9/D1)	14,3	15,0	13,3
D9 / Médiane	2,0	1,9	2,1
Médiane / D1	7,2	7,9	6,4

Champ : salariés hors agriculture et hors salariés des particuliers-employeurs.

Source : Insee, DADS définitif et fichiers de paie des agents de l'État, exploitation au 1/12.

Proportion de femmes élues au parlement dans quelques pays du monde

en % de sièges

	Chambre unique ou basse		2 ^e Chambre ou Sénat	
Algérie	7,7	5,1		
Allemagne	32,8	21,7		
Arabie saoudite	0,0	///		
Australie	24,7	35,5		
Bangladesh	18,6	///		
Brésil	8,6	16,0		
Canada	24,7	35,9		
Chine	21,3	///		
Espagne	36,6	32,3		
États-Unis ¹	16,8	///		
Éthiopie	27,8	16,3		
France	18,9	22,1		
Inde	10,8	10,3		
Indonésie	18,0	///		
Iran	2,8	///		
Italie	21,3	18,4		
Japon	11,3	18,2		
Mexique	26,2	22,7		
Nigeria	3,7	3,7		
Pakistan	22,2	17,0		
Royaume-Uni	22,0	20,1		
Russie	14,0	4,7		
Rwanda	56,3	38,5		
Suède	45,0	///		
Suisse	29,0	21,7		
Turquie	14,2	///		
Ukraine	8,0	///		
Viêtnam	24,4	///		

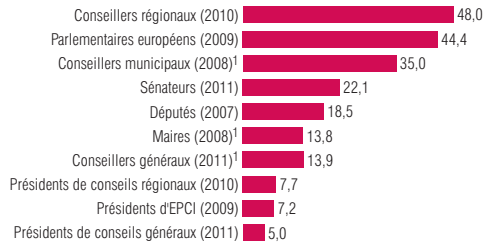
1. Membres de la Chambre qui ont le droit de vote.

Note : situation au 30 septembre 2011.

Source : Union interparlementaire.

Participation des femmes à la vie politique française

part des femmes en %



1. Ensemble des communes.

Source : Observatoire de la parité 2011.

Femmes dans la société et sur le marché du travail dans l'Union européenne

en %

	Femmes pour 100 hommes		Part des femmes dans l'enseignement supérieur		Part des femmes dans la population active	
	2000	2010	2000	2009	2000	2010
Allemagne	104,9	104,0	48,1	51,4	44,0	45,8
Autriche	106,9	105,3	51,0	53,2	44,0	46,3
Belgique	104,5	104,1	52,3	54,8	42,9	45,4
Bulgarie	105,2	106,7	57,3	55,6	46,6	46,9
Chypre	103,3	101,8	57,1	46,8	42,8	45,4
Danemark	102,3	101,8	56,9	58,2	46,6	47,1
Espagne	104,3	102,8	52,9	54,1	38,9	44,5
Estonie	116,9	117,1	58,5	61,9	48,6	50,2
Finlande	105,0	103,9	53,7	54,0	47,8	48,1
France	106,1 (p)	106,6	54,2	55,2	45,9	47,7
Grèce	101,9	102,0	50,0	...	39,7	41,9
Hongrie	110,1	110,5	53,9	56,8	44,7	46,3
Irlande	101,3	101,6	54,1	53,9	40,7	44,4
Italie	106,5	106,0	55,5	57,7	38,5	40,9
Lettonie	117,1	116,7	63,4	63,7	48,4	49,8
Lituanie	113,6	115,1	60,0	59,2	49,5	50,3
Luxembourg	103,0	101,3	39,6	43,7
Malte	101,6	100,8	53,3	56,5	30,6	34,2
Pays-Bas	102,2	102,0	50,0	51,8	43,3	46,0
Pologne	105,8	107,1	57,5	57,9	46,0	45,4
Portugal	107,3	106,6	56,5	53,4	45,3	47,0
Rép. tchèque	105,5	103,7	49,8	56,5	44,7	43,3
Roumanie	104,5	105,4	51,8	56,3	46,6	44,3
Royaume-Uni	105,3 (p)	103,3	53,9	57,0	45,5	46,0
Slovaquie	105,7	105,7	50,4	60,5	45,8	44,7
Slovénie	104,8	101,9	56,1	58,0	46,1	45,7
Suède	102,3	100,9	58,2	60,1	47,4	47,1
UE à 27	105,4 (p)	104,8	53,5	55,5	43,9	45,3

Source : Eurostat.